

Communiqué de presse thématique
La Neuveville, le 2 mars 2022

La place des seniors dans notre société

La politique du 3ème âge représente un des défis des années à venir. La proportion de personnes de plus de 65 ans va augmenter jusqu'à environ 28% de la population (21% actuellement dans le Jura bernois) et celle des plus de 80 ans va plus que doubler d'ici 2050. Par contre, le nombre d'adultes de 25-64 ans variera peu.

Des besoins différents

Les personnes en âge de retraite sont de plus en plus longtemps en bonne santé et indépendantes. Elles représentent une population dont le rôle social de proche aidant, de soutien à l'éducation de leurs petits-enfants, de transmetteur de valeurs culturelles, de bénévolat actif, etc., est largement sous-évalué. Nos aîné-e-s ont des besoins qualitativement très différents. L'évolution vers la dépendance augmente avec l'âge et nécessite des interventions dans des domaines bien répertoriés : liens sociaux, environnement, mobilité et habitat, prise en charge intégrée de la santé, des soins et de l'encadrement, soutien aux proches aidants.

Compétences cantonales et communales

La planification, la gestion des soins médicaux stationnaires, des homes et des soins à domicile pour les personnes atteintes dans leur santé relèvent de la politique cantonale. La tendance à compresser les frais d'aide à domicile amène une économie à court terme, mais pousse les seniors plus précocement vers les institutions avec un impact social et économique important à moyen et long terme. Ensemble socialiste s'engage pour une inversion de cette tendance et le développement de structures pour le maintien à domicile le plus longtemps possible. La politique du 3ème âge fait partie des tâches facultatives des communes et est à leur charge, ce qui limite énormément les possibilités d'action. L'environnement communal doit être repensé et des appartements adaptés avec services répondant aux besoins des seniors doivent être prévus. Les aînés éprouvent des difficultés à se déplacer. Les besoins de mobilité et transports dépassent les limites communales et doivent être renforcés au niveau régional, voire cantonal pour anticiper les besoins futurs.

Des structures locales adaptées

Les personnes âgées souffrent d'isolement social. La création locale d'organisations d'aîné-e-s proposant des rencontres, des conseils, des activités culturelles, physiques, des aides et des soutiens permet de créer un réseau social et amical très performant. L'engagement des communes à la création de telles organisations et associations d'aîné-e-s doit être

soutenu par la politique cantonale et régionale. Même si ces structures peuvent avoir de la peine à émerger, elles sont ensuite rapidement auto-suffisantes et efficaces.

La mise en place au niveau régional, voire cantonal de systèmes de soins ambulatoires intégrés dédiés à la population vieillissante est indispensable pour pallier au manque croissant de médecins généralistes dans les régions périphériques. Ces besoins dépassent pour la plupart les capacités communales. Ensemble socialiste s'engage pour une politique du 3ème âge coordonnée au niveau cantonal, régional et communal afin de garantir à nos seniors leur place dans notre société, réduire leur pauvreté et leur isolement.

Ensemble Socialiste

Denise Bloch, 079 692 06 34